



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

VAL D'OISE

26 AVR. 2018

PREFECTURE DU VAL D'OISE  
D.C.A.T.

**PRÉFET DU VAL D'OISE**

**COMMUNE DE BEAUCHAMP**

## **REGISTRE D'ENQUÊTE PUBLIQUE**

**INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT**

\*\*\*\*\*

relatif à : la demande de la société PROFIT en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter une installation de collecte de déchets apportés par le producteur initial, une installation de transit regroupement ou tri de déchets non dangereux non inertes et une installation de transit regroupement ou tri de déchets contenant des substances dangereuses ou préparations dangereuses sur le territoire de la commune de BEAUCHAMP, 8-10 rue Denis Papin.

**OBJET DE L'ENQUÊTE :** Demande de la **société PROFIT** en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter une installation de collecte de déchets apportés par le producteur initial, une installation de transit regroupement ou tri de déchets non dangereux non inertes et une installation de transit regroupement ou tri de déchets contenant des substances dangereuses ou préparations dangereuses sur le territoire de la commune de **BEAUCHAMP**, 8-10 rue Denis Papin.

**ARRÊTE D'OUVERTURE D'ENQUÊTE :**

Arrêté N°IC-18-001 du 5 janvier 2018 de Monsieur le Préfet du Val-d'Oise

**COMMISSAIRE ENQUÊTEUR** désigné par le Président du Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise :  
Ordonnance du 11 décembre 2017

**Monsieur Michel DEJARDIN**

Durée de l'enquête : 33 jours

Date d'ouverture : **du lundi 26 février 2018 au vendredi 30 mars 2018 inclus**

Aux heures d'ouverture de la mairie

**REGISTRE D'ENQUÊTE :**

Comportant 18 feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, destiné à recevoir les observations et propositions du public ; ces dernières peuvent aussi être adressées par écrit au nom du commissaire enquêteur à la mairie de **BEAUCHAMP** ou transmises par voie électronique à l'adresse suivante : **pref-icpe@val-doise.gouv.fr**

**RAPPORT ET CONCLUSIONS DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR :**

Seront tenus à la disposition du public dès leur réception à : la mairie de **BEAUCHAMP** aux heures et jours habituels d'ouverture des bureaux et à la Préfecture du Val-d'Oise – Direction de la Coordination et de l'Appui Territorial – Section des installations classées

**RÉCEPTION DU PUBLIC PAR LE COMMISSAIRE ENQUÊTEUR :**

Le commissaire enquêteur recevra le public :

◆ en mairie de **BEAUCHAMP** :

- le mardi 27 février 2018 de 13h00 à 17h30
- le lundi 5 mars 2018 de 13h30 à 19h00
- le mardi 13 mars 2018 de 08h30 à 12h00
- le samedi 24 mars 2018 de 08h30 à 12h00
- le vendredi 30 mars 2018 de 08h30 à 12h00

# BEAUCHAMP

Première journée

Le 26 Février 2018 de 8 heures 30 à 19 heures 00

Observations de M. \_\_\_\_\_

NEANT

Mardi 27 Février 2018 de 8<sup>H</sup>30 à 12<sup>H</sup> / de 13<sup>H</sup> à 17<sup>H</sup>30

NEANT

Mercredi 28 Février 2018 de 8<sup>H</sup>30 à 12<sup>H</sup> / de 13<sup>H</sup> à 17<sup>H</sup>30

NEANT

Jeudi 1 Mars 2018 de 8<sup>H</sup>30 à 12<sup>H</sup> / de 13<sup>H</sup> à 17<sup>H</sup>30

NEANT

Vendredi 2 Mars 2018 de 8<sup>H</sup>30 à 12<sup>H</sup> et Samedi 3 Mars de 8<sup>H</sup>30 à 17<sup>H</sup>

NEANT

Leundi 5 Mars 2018 de 8<sup>H</sup>30 à 12<sup>H</sup> / de 13<sup>H</sup>30 à 19<sup>H</sup>

NEANT

Mardi 6 Mars 2018 de 8<sup>H</sup>30 à 12<sup>H</sup> / de 13<sup>H</sup> à 17<sup>H</sup>30

J/c

13 Mars 2018

Tout à fait par hasard nous avons eu connaissance par un affichage sur TAVERNY d'une enquête publique ouverte en mairie de BEAUCHAMP. en ce qui concerne :

- une installation de transit, regroupement ou Arc de déchets dangereux ou de déchets contenant des substances dangereuses ou préparations dangereuses.

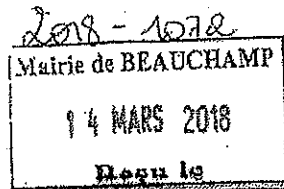
Nous sommes CONTRE cette installation pour la Ste' PROFIT rue Denis Papin.

Protégeons nos enfants. Collège Montesquieu 600 élèves - ROYAL KID parc de jeux pour enfants - URBAN-JUMP. jeux pour enfants. Ceci à proximité de la rue Denis Papin.

Nous proposons une installation hors de la Commune de BEAUCHAMP. Dans une zone inhabitée - plaine de PIERRELAYE

SIMONNET ANNICK     *Alfred*  
ALFRED                     Jeannine     *Alfred*

Mesdames SIMONNET  
ALFRED  
63. Chaussée Jules César  
95250 BEAUCHAMP



13 Mars 2018

D → FN  
G → JT  
JCG  
MV

Madame NORDMANN

Maire de Beauchamp.

Madame,

Tout à fait par hasard nous avons eu connaissance par un affichage sur Taberny d'une enquête publique ouverte en Mairie de Beauchamp.

A Beauchamp cette enquête publique devrait être largement diffusée depuis le 09 Février 2018, nous sommes le 13 Mars et l'avis d'enquête ne figure sur aucun panneau d'affichage où entre ville, gare, écoles.

La Société Profit va s'installer pour regrouper des déchets dangereux ou des déchets contenant des substances dangereuses, la rue Denis Papin est très proche du Collège Montaigne, du Royal Bids - Urban Turf - etc.

Que pensez-vous faire pour que le projet de M<sup>re</sup> Profit ne aboutisse pas ?

Veuillez agréer, Madame, nos sincères salutations.

A. Simonnet

J. Alfred

Jeudi 29 mars 2018

BEAUCHAMP ASSOCIATION de RIVERAINS pour la DEFENSE de leur ENVIRONNEMENT

(B.A.R.D.E., e-mail : 95barde@gmail.com)

A, Madame la Préfète déléguée pour l'égalité des chances, Elodie DEGIOVANNI

A, monsieur le Commissaire Enquêteur Délégué

**Objet: Enquête publique-Installation classée à Beauchamp**

**Société PROFIT, 8, 10, rue Denis Papin**

**Collecte de déchets toxiques non inertes, substances dangereuses.**

Madame la Préfète, monsieur le Commissaire Enquêteur,

L'association B.A.R.D.E. que je représente, vous indique qu'elle n'est pas favorable à l'installation de la société PROFIT, au 8, 10, rue Denis Papin pour la collecte et le transit de déchets toxiques non inertes et de substances dangereuses sur le territoire de la commune de Beauchamp.

Après avoir étudié le dossier en mairie et l'avoir présenté succinctement à l'occasion de l'assemblée Générale du vendredi 23 mars dernier, après en avoir reçu à l'unanimité des présents, un avis négatif, voici les sujets qui ont motivés cette décision :

1) Pollution de l'eau et du sol :

Il est indiqué que le terrain en question, d'une surface de 7 380 m<sup>2</sup>, est déjà pollué par des activités qui y ont été pratiquées précédemment et qu'il est envisagé de couler une chape étanche par-dessus.

BARDE propose qu'une dépollution soit effectuée dans les meilleurs délais, quelle que soit la destination des terrains, de façon à assainir le sol et éviter la pollution des nappes souterraines par percolation.

Il est indiqué que les eaux pluviales recueillies sur le terrain seraient éventuellement utilisées pour « rincer » le sol des pollutions existantes.

BARDE s'oppose à cette proposition pour les raisons invoquées dans le paragraphe précédent.

BARDE signale que le risque de pollution de l'assainissement collectif est trop grand à l'étude du dossier déposé et que toutes les précautions ne sont pas prises.

Jeudi 29 mars 2018

BARDE indique qu'il n'est pas fait référence à la nappe superficielle qui affleure du fait d'un bassin versant depuis Pierrelaye vers Beauchamp dans le secteur des Bergères, voisin du projet.

## 2) Pollution de l'air :

Les déchets toxiques et dangereux sont susceptibles, pour certains, de produire des odeurs et des gaz toxiques pour l'homme et l'environnement. La proximité d'autres entreprises dans la zone d'activité qui, elles aussi, utilisent des produits dangereux, conduit à augmenter les risques pour la santé humaine dans le secteur.

Des zones habitées et un collège sont implantés à proximité du site et placées sous le vent dominant (Sud-Est) ce qui conduit à des menaces pour la santé humaine des résidents. Idem pour les personnes qui travaillent sur toute la zone d'activité de Beauchamp.

L'acheminement de matières dangereuses et toxiques est un danger supplémentaire pour les résidents et les personnes en activité sur le territoire de la ville de Beauchamp par le trafic routier engendré et la pollution de l'aire des véhicules. BARDE indique qu'elle n'est pas favorable à l'implantation de cet équipement.

Le transport de matières et matériaux divers supplémentaires sur le réseau viaire entraîne également des dégradations des voiries que le budget de la commune et de l'intercommunalité ne souhaite assumer.

L'augmentation du trafic routier conduit à une augmentation des risques d'accidents. Même avec un plan de circulation spécifique pour le projet qui conduit les utilisateurs du site à se diriger vers l'autoroute, les intentions des conducteurs ne sont pas toujours au respect de cette idée. La proximité du collège sur la Chaussée Jules César renforce l'idée de BARDE que ce projet n'est pas implanté au bon endroit.

Pour l'ensemble de ces raisons, BARDE s'oppose à la densification du trafic routier sur la commune.

## 3) Bruit :

Comme décrit dans l'article précédent, l'augmentation du trafic routier produit par l'activité du projet produira une augmentation du bruit dans les secteurs voisins notamment sous le vent dominant en provenance de l'Ouest-Nord Ouest vers l'Est-Sud Est.

L'activité sur le site engendre des pollutions liées au bruit notamment pour les résidents voisins, les activités de la zone et le collège situé Chaussée Jules César.

## 4) Gardiennage :

Les produits stockés sur le site seraient sensibles aux risques d'explosion, de pollution de l'air, de pollution de l'eau, de pollution des sols. Malgré ces risques, il n'est pas prévu de gardiennage. Cette disposition n'est pas acceptable.

Jeudi 29 mars 2018

**Questions complémentaires :**

La communauté d'agglomération du Val Parisis à la compétence de gestion et harmonisation des zones d'activité. BARDE s'interroge sur le fait que l'agglomération n'est pas avisée de l'enquête sur l'installation classée en question.

BARDE s'inquiète de savoir pour quelle raison serait installé un portique pour déceler les produits radioactifs.

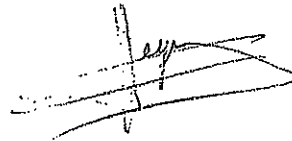
BARDE se pose la question de savoir si l'enquête montre clairement la compétence de la société PROFIT qui a un capital très faible (50 000 €), qui n'existe que depuis le 1 / 04 / 2016 et qui n'est dirigé et administré que par trois personnes. Notre association en doute.

L'association se pose la question de savoir si le projet de création de cette déchetterie de déchets toxiques et dangereux est lié indirectement au projet de fermeture de l'usine 3 M sur le territoire de la commune.

Au nom de l'association, je vous prie d'agréer, madame la Sous-Préfète, monsieur le Commissaire Enquêteur, nos respectueuses salutations.

Le Président,

Alain WEGENER





SOCIETE PROFIT

Installation de collecte, de transit, de regroupement, de tri de déchets dangereux et non dangereux

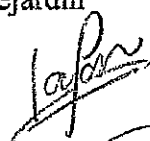
Objet : Installation du site 8/10 rue Denis Papin – 95250 BEAUCHAMP

Suite à la réunion en Mairie de Beauchamp, le 24 Mars 2018

Etaient présents :

M. le Commissaire Enquêteur, M. Michel Dejardin

M. Lafon 184bis Chaussée Jules César - Beauchamp



M. Lidereau 261 Chaussée Jules César – Beauchamp



M. Petit 263 Chaussée Jules César – Beauchamp



M.Pimont 261 bis Chaussée Jules César – Beauchamp



Monsieur le Commissaire Enquêteur nous a présenté le Dossier d'implantation de la Société PROFIT dans la Zone Industrielle de Beauchamp, rue Denis Papin. Un point essentiel ne figure pas dans la présentation de ce dossier : la présence du Collège Montesquieu avec 600 élèves, à 250 mètres.

IMPLANTATION DANS LA ZONE

D'autres points essentiels pour la sécurité des personnes :

- proximité des salles de jeux pour adolescents : une Chaussée Jules César, une rue Denis Papin
- Etablissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT ANAIS) Z.I. Les Marcots à Pierrelaye, mais limitrophe
- une salle Royal Kids pour enfants jusqu'à dix ans, Chaussée Jules César
- le Collège Montesquieu, Chaussée Jules César, non évoqué dans le dossier
- proximité d'habitations dont les plus proches sont à 65 mètres (Sté Profit), et 85 mètres, la zone UI d'habitations soit une vingtaine de petits immeubles, sans oublier l'habitat dense à 250 mètres

## STOCKAGE

- poussières, nuisances sonores
- matières dangereuses (voir annexe)
- nappe phréatique
- protection des lieux (incendie, attentat) – voir annexe

## TRANSPORT DES MATERIAUX

Dans le dossier il a été présenté un plan de circulation (voir annexe) des camions, notamment par le Centre de Beauchamp, la Chaussée Jules César étant partiellement en sens unique – entre l'avenue Morère et la place du Marché

Il est prévu en début d'exploitation 80 rotations/jour soit 160 passages

Les autres voies d'accès sont très hasardeuses à certaines heures de la journée.

## CONCLUSION

Nous comprenons très bien qu'il est nécessaire de créer des Sociétés de recyclage, mais la situation éventuelle en pleine zone industrielle, à proximité d'habitations, Collège, Salles de Jeux, nous paraît inappropriée et dangereuse pour la population.

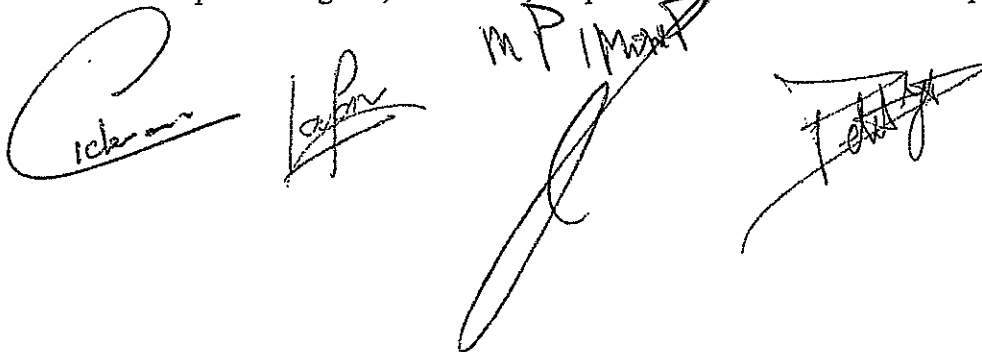
En vertu du principe de précaution, nous pensons que cette structure présente trop de risques pour la population aux alentours des 1 500 m.

Le développement de ce site a éveillé l'attention des élus de Beauchamp, intéressés par la création d'emplois. Or, à notre connaissance, une création de 10 emplois sur un espace d'un hectare, ne présente pas un ratio de profitabilité important.

Il faudrait prendre exemple sur la Déchetterie de Beauchamp, située loin des habitations.

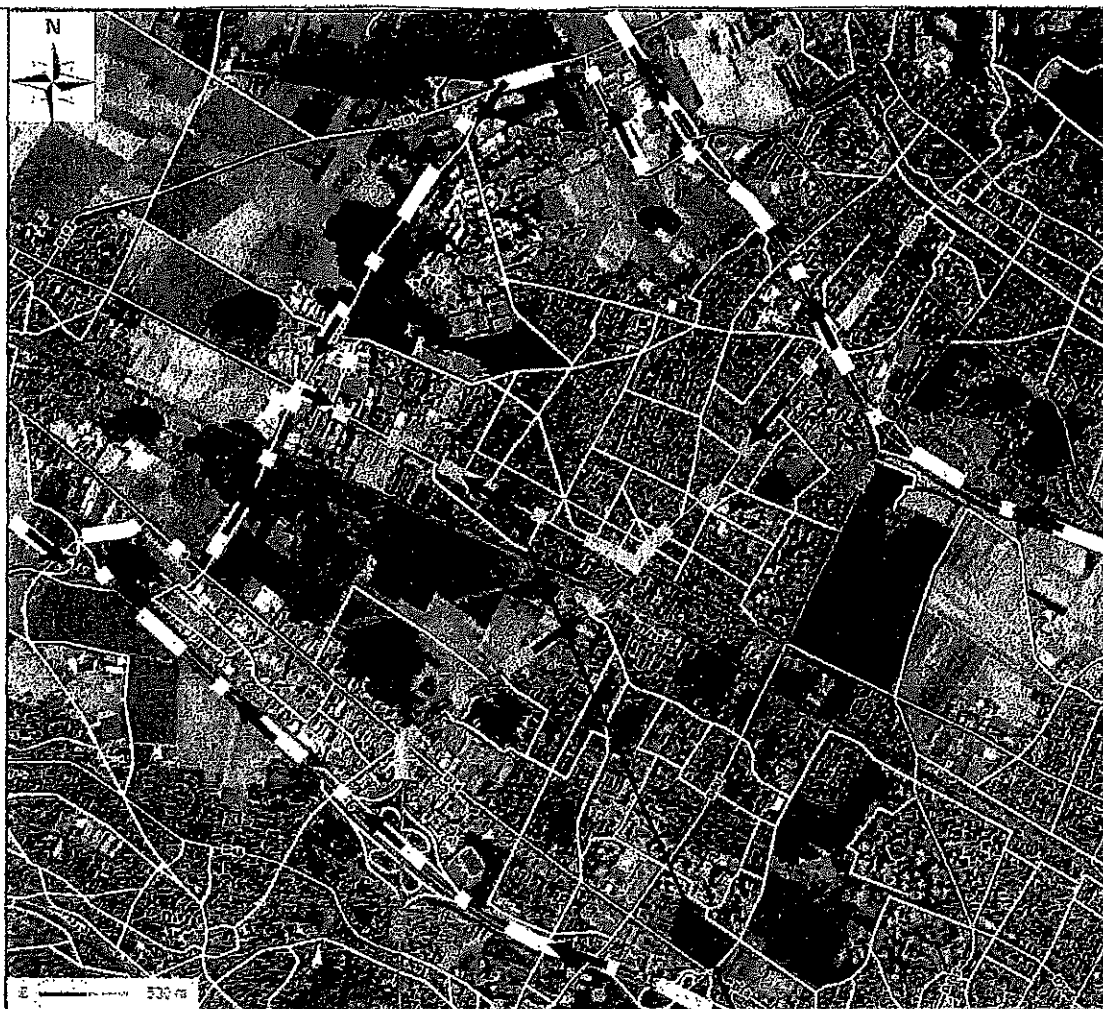
Par conséquent, nous nous opposons à l'implantation de ce site.

Nous vous prions d'agréer, Messieurs, l'expression de nos salutations respectueuses.



# PLAN DE CIRCULATION

## Société PROFIT - 95250 BEAUCHAMP



- : itinéraire depuis les communes limitrophes Nord et Sud (via la RD106)
- : itinéraire depuis l'A15 (Sud)
- : itinéraire depuis l'A115 (Nord)

Itinéraires routiers donnant accès au site PROFIT  
Source : [geoportail.gouv.fr](http://geoportail.gouv.fr)

**Sens de la flèche erronée**

Il est impensable de faire circuler des camions  
supplémentaires  
Chaussée Jules César  
dans le sens Rond Point des Bergères vers le Marché de  
Beauchamp /La Gare

## RESEAU D'EXTINCTION D'INCENDIE

Sur l'implantation du site il a été noté qu'au titre des risques Incendie

les 2 robinets d'eau R.I.A. , à l'intérieur du site :  
le premier à l'entrée

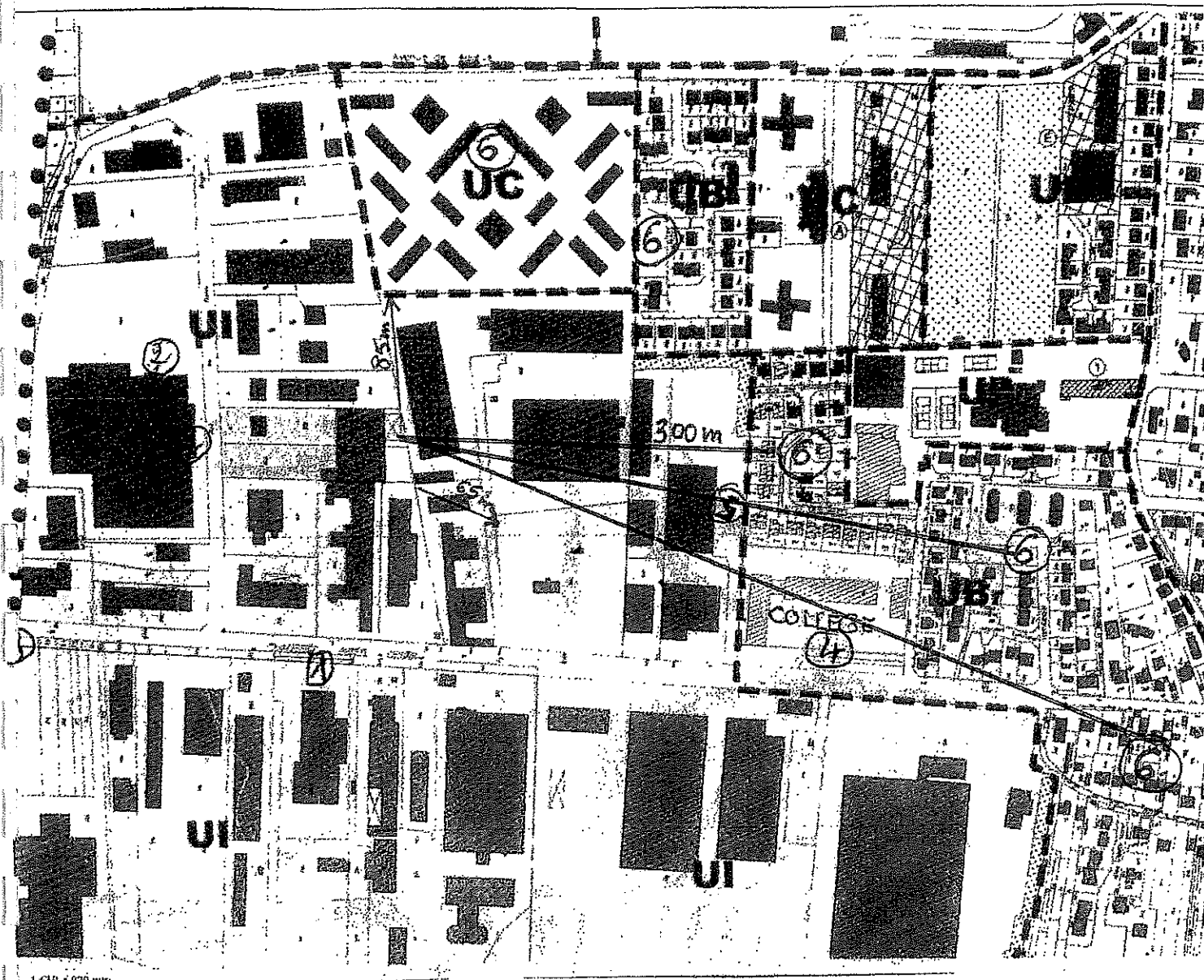
le deuxième à l'ouest du bâtiment ne seraient plus raccordés au réseau communal en eau incendie (gestion Véolia).

L'extinction d'un incendie se fera donc par des branchements sur les 3 bornes incendie du domaine public .

Pourquoi il n'est pas conservé des branchements « eau incendie » sur le site lui-même.

**Il n'y a plus dans ce cas de  
Réseau d'Extinction Incendie Automatique**

**PLAN DES ABORDS A 300 METRES**  
**Société PROFIT - 95250 BEAUCHAMP**  
**8 - 10 Rue Denis Papin 95250 -BEAUCHAMP**



- 1 - 2 Salles de jeux pour adolescents**  
**3 - Etablissement Service d'Aide par le Travail**  
**4 - Collège Montesquieu 5 - Royal Kids**  
**6 - Habitat dense A 300 METRES**

## ETAT DES RISQUES DES PRODUITS DANGEREUX « Société PROFIT 95250 Beauchamp »

Compte tenu de l'état (ci-joint) des fiches de sécurité nous démontrant les caractères de danger des produits classés DANGEREUX sur le site ,

il nous est difficile de penser que des autorisations d'implantation de ce type puissent être acceptées , vu les risques importants :  
d'inflammabilité , de risques explosifs et de toxicité, des produits utilisés .

**L'implantation est dans cette zone U I du P.L.U. de Beauchamp, trop proche de zones d'activités de loisirs, de l'E.S.A.T, du collège Montesquieu et surtout d'habitat dense :  
quartiers de La Bergère , de la Chasse , distants de 250 /300 mètres du site.**

# SITE STÉ PROFIT - ÉTAT DES RISQUES DE DANGER DES PRODUITS ! BEAUCHAMP

Nom du produit chimique	Danger du produit	Mention du Danger du Produit
PROPANE COMMERCIAL	Inflammable	Mentions de danger: H220 - Gaz extrêmement inflammable H280 - Contient un gaz sous pression. Peut exploser sous l'effet de la chaleur - exothermation d'étiquetage conformément à l'article 26 du règlement (CE) n°1272/2008
Acétylène (dissous)	Inflammable	H230 - Peut exploser même en l'absence d'air. H230 - Gaz extrêmement inflammable. H280 - Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur. H230 - Peut exploser même en l'absence d'air. H220 - Gaz extrêmement inflammable. H280 - Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur. H230 - Peut exploser même en l'absence d'air. H220 - Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
ADBLUE - Solution aqueuse d'urée à 32.5%	pas de pictogramme de Danger	Le produit ne possède pas, ou n'engendre pas en cours d'utilisation, d'autres propriétés dangereuses qui ne feraient pas l'objet d'une classification selon le règlement (CE) n°1272/2008.
GAZOLE NON ROUTIER	Inflammable, Toxique, Nocif pour l'environnement et l'humain	H226 - Liquide et vapeurs inflammables H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires H315 - Provoque une irritation cutanée H332 - Nocif par inhalation H351 - Susceptible de provoquer le cancer H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
Oxygène	Inflammable	H270 - Peut provoquer ou aggraver un incendie; comburant. H280 - Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
Schneider Electric / Pack de batterie contenant des batteries scellées contenant du plomb	Inflammable, Toxique, Nocif pour l'environnement et l'humain	Classification selon CLP No 1272/2008 : Toxicité aiguë catégorie 4 : Autre Tox. 4 Irritation de la peau catégorie 1A : Skin Corr. 1A Reprotoxicité catégorie 1A : Rep. 1A Toxicité pour certains organes cibles exposition répétée catégorie 2 : STOT RE 2 Dangereux à l'égard de l'environnement aquatique catégorie 1 : Aquatic Acute 1 Chronique 1
VIRAX - HUILE MINÉRALE pour VERINS HYDRAULIQUES	pas de pictogramme de Danger	Aquatic Chronic 2 Dangereux pour le milieu aquatique - Danger chronique, Catégorie 2 Skin Irrit. 2 Corrosif/Irritant pour la peau, Catégorie 2 H315 Provoque une irritation cutanée H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
RESTORE INC - REMÉTALLISANT MOTEUR au CSL ø 250 ml / 400ml / 1000ml	Nocif	H317 : Peut provoquer une allergie cutanée, H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme

# SITE STÉ PROFIT . . . ÉTAT DES RISQUES DE DANGER DES PRODUITS BEAUCHAMP

Nom du produit chimique	Danger du produit	Mention du Danger du Produit:
PROPANE COMMERCIAL	Inflammable	Mentions de danger: H220 - Gaz extrêmement inflammable H280 - Contient un gaz sous pression. Peut exploser sous l'effet de la chaleur - exposition d'étiquetage conformément à l'article 26 du règlement (CE) n°1272/2008
Acétylène (dissous)	Inflammable	<p>H230 - Peut exploser même en l'absence d'air.</p> <p>H220 - Gaz extrêmement inflammable.</p> <p>H280 - Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.</p> <p>H230 - Peut exploser même en l'absence d'air.</p> <p>H220 - Gaz extrêmement inflammable.</p> <p>H280 - Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.</p> <p>H230 - Peut exploser même en l'absence d'air.</p> <p>H220 - Gaz extrêmement inflammable.</p> <p>H280 - Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.</p>
ADBLUE - Solution aqueuse d'urée à 32.5%	pas de pictogramme de Danger	Le produit ne possède pas, au n'importe pas en cours d'utilisation, d'autres propriétés dangereuses, qui ne feraient pas l'objet d'une classification selon le règlement (CE) n°1272/2008.
GAZOLE NON ROUTIER	Inflammable, Toxique, Nocif pour l'environnement et l'humain	<p>H226 - Liquide et vapeurs inflammables; H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires H315 - Provoque une irritation cutanée H332 - Nocif par inhalation H351 - Susceptible de provoquer le cancer H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme</p>
Oxygène	Inflammable	<p>H270 - Peut provoquer ou aggraver un incendie; comburant.</p> <p>H280 - Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.</p>
Schneider Electric / Pack de batterie contenant des batteries scellées contenant du plomb	Inflammable, Toxique, Nocif pour l'environnement et l'humain	<p>Classification selon CLP No 1272/2008 : Toxicité aiguë catégorie 4 ; Acute Tox. 4 Irritation de la peau catégorie 1A ; Skin Corr. 1A Reprotoxique catégorie 1A ; Repr. 1A Toxicité pour certains organismes sensibles exposition répétée catégorie 2 ; STOT RE 2 Dangereux à l'air pour l'environnement aquatique catégorie 1 ; Aquatic Acute 1 Dangereux à l'air pour l'environnement aquatique catégorie 1 ; Aquatic Chronic 1</p>
VIRAX - HUILE MINERALE POUR VERINS HYDRAULIQUES	pas de pictogramme de Danger	<p>Aquatic Chronic 2 Dangereux pour le milieu aquatique - Danger chronique, Catégorie 2 Skin Irrit. 2 Corrosif/Irritant pour la peau, Catégorie 2 H315 Provoque une irritation cutanée H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme</p>
RESTORE INC - REMETALLISANT MOTEUR au CSL ° 250 ml / 400ml / 1000ml	Nocif	<p>H317 - Peut provoquer une allergie cutanée. H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme</p>



Enquête Publique du 5 janvier 2018  
Demande d'Installation classée

Société PROFIT Installation de collecte , de transit , de  
regroupement , de tri de déchets dangereux et non  
dangereux

Installation du site au 8 -10 rue Denis Papin à 95250 -  
Beauchamp

---

---

Beauchamp le 30 Mars 2018.

Monsieur le Commissaire Enquêteur

Nous vous remercions de bien vouloir  
trouver les **7 borderaux (ci-joints)**  
**des 28 signataires habitants de BEAUCHAMP**

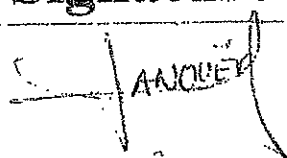
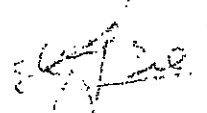

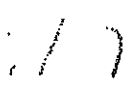
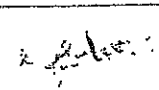
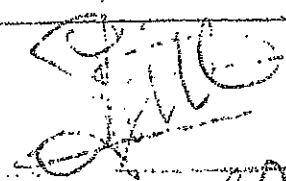
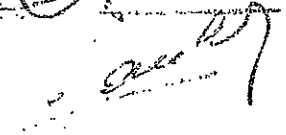
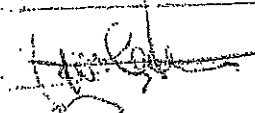
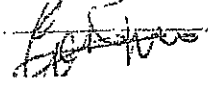
Concernant cette enquête publique .  
**Il est évident que nous ne cautionnons pas  
l'implantation de cette » installation classée »  
de la Société PROFIT à Beauchamp**

# Enquête Publique du 5 janvier 2018

Société PROFIT installation de collecte, de transit, de regroupement, de tri de déchets dangereux et non dangereux

(ci-joint activités détaillées sur avis d'enquête publique)  
Installation du site au 8-10 rue Denis Papin à 95250 - Beauchamp

**Noms Adresse des habitants de Beauchamp  
ne cautionnant pas l'installation de cette société  
sur cette zone**



Noms Prénoms	Adresse	Signature
LANOUET LAURA	245 chaussée Jules César 95250 BEAUCHAMP	
LANOUET Michel	122 chaussée J. César 95250	
LANOUET Frank	1125 Avenue J. B. Wam 95250 Beauchamp	
Lefrançois Marie	247, ch. Jules César 95250 Beauchamp	
KOTULAN Joseph	239 chaussée Jules César	
MICREAUX Sylvie	235 ch. chaussée Jules César	
PAULET	235 ch. J. César	
NOVELAQUE	241 Chaussée Jules César	
TAVERNIER	241 Chaussée Jules César	

# Enquête Publique du 5 janvier 2018

Société PROFIT installation de collecte, de transit, de regroupement, de tri de déchets dangereux et non dangereux

(ci-joint activités détaillées sur avis d'enquête publique)  
Installation du site au 8 -10 rue Denis Papin à 95250 -  
Beauchamp

**Noms Adresse des habitants de Beauchamp  
ne cautionnant pas l'installation de cette société  
sur cette zone**

Noms Prénoms	Adresse	Signature
Morin Martial	223 chaussée Jules César - 95250 Beauchamp.	
Debarbenchon Céline	223 chaussée Jules César 95250 Beauchamp	

# Enquête Publique du 5 janvier 2018

Société PROFIT installation de collecte, de transit, de regroupement, de tri de déchets dangereux et non dangereux

(ci-joint activités détaillées sur avis d'enquête publique)

Installation du site au 8-10 rue Denis Parin 95250 - Beauchamp

Noms Adresse des habitants de Beauchamp  
ne cautionnant pas l'installation de cette société  
sur cette zone


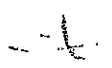

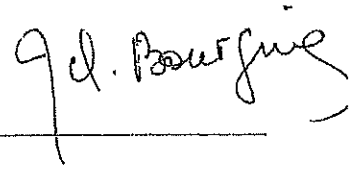

Noms Prénoms	Adresse	Signature
Vermeire	285 Avenue ... 95250 Beauchamp	Ch. Vermeire
BEAUCRATIN Aude	1 Allée Joffre 95250 BEAUCHAMP	A. Beaucratin
SENEGAL	170 ch. J. César 95250 Beauchamp	S. Senegal
COUURIER	235 bis Chemin Jules César	Couurier
LOPES	241 Bis chaussée Jules César 95250	Lopes
TYRÉ	07 rue Cadeux 95250	Tyré
COUURIER	311 rue de la Poste 95250 Beauchamp	Couurier
Couurier	251 chaussée Jules César	Couurier
Ferreira	1, Avenue Carnousty	Ferreira

# Enquête Publique du 5 janvier 2018

Société PROFIT installation de collecte, de transit, de regroupement, de tri de déchets dangereux et non dangereux

(ci-joint activités détaillées sur avis d'enquête publique)  
Installation du site au 8-10 rue Denis Papin à 95250 - Beauchamp

**Noms Adresse des habitants de Beauchamp  
ne cautionnant pas l'installation de cette société  
sur cette zone**


Noms Prénoms	Adresse	Signature
Bouyoux Isabelle	259 chaussée Jules César Beauchamp	
Mr et Mme PENEAU S. Hubert	853 chaussée Jules César Beauchamp	
MR LEU LONG	180 chaussée Jules César Beauchamp	
Bourgine M. Claude	176 chaussée Jules César Beauchamp	
Aedeiros Ana et	68 chemin de la Butte de la <sup>Bongen</sup>	

# Enquête Publique du 5 janvier 2018

Société PROFIT installation de collecte , de transit , de regroupement , de tri de déchets dangereux et non dangereux

( ci- joint activités détaillées sur avis d' enquête publique )  
Installation du site au 8 -10 rue Denis Papin à 95250 -  
Beauchamp

**Noms Adresse des habitants de Beauchamp  
ne cautionnant pas l'installation de cette société  
sur cette zone**


Noms Prénoms	Adresse	Signature
PHAM TRAN HU	265 chaussée Julia Cissa 95250 Beauchamp	

# Enquête Publique du 5 janvier 2018

Société PROFIT installation de collecte, de transit, de regroupement, de tri de déchets dangereux et non dangereux

(ci-joint activités détaillées sur avis d'enquête publique)  
Installation du site au 8 -10 rue Denis Papin à 95250 -  
Beauchamp

**Noms Adresse des habitants de Beauchamp  
ne cautionnant pas l'installation de cette société  
sur cette zone**

<b>Noms Prénoms</b>	<b>Adresse</b>	<b>Signature</b>
ANNE Gérard	84 ch de la Grande de la Bergère	

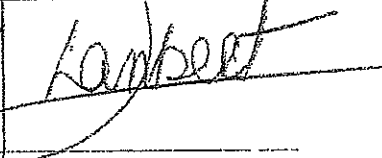
# Enquête Publique du 5 janvier 2018

Société PROFIT installation de collecte , de transit , de regroupement , de tri de déchets dangereux et non dangereux

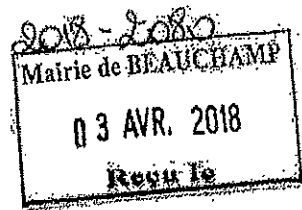
( ci- joint activités détaillées sur avis d' enquête publique)

Installation du site au 8 -10 rue Denis Papin à 95250 -  
Beauchamp

**Noms Adresse des habitants de Beauchamp  
ne cautionnant pas l'installation de cette société  
sur cette zone**

Noms Prénoms	Adresse	Signature
Lambert Nicole	2 impasse KAVASER 95250 BEAUCHAMP	





REBERT Fabrice  
15 av. des usines  
95250 Beauchamp  
06 839 7183

30/03/2018

Enquête publique concernant la société Profit.

Monsieur le commissaire enquêteur,

voici mes remarques à joindre à l'enquête publique :

- Le capital social de 50.000 (composants mille) euros est insuffisant en regard de l'activité existante et à fortiori celle d'extension, la société réalisera 3 millions d'euros de chiffre d'affaires selon le chiffre prévisionnel 2018. Les structures capitalistes ont été plus solides et les actionnaires devraient s'investir davantage. Un trop faible capital social transfère un risque de défaillance sur la collectivité, les coûts d'

- les dépôts de liquidités (fonds, relevant ouvertures), ne sont pas sécurisés par un système de rétention en cas de fraude, les fluides couleront sur le sol.

Fabrice REBERT

Le 30 mars 2018 à 12 heures 00

Le délai d'enquête étant expiré,

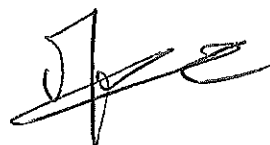
je soussigné, Nichel DEJARDIN, déclare clos le présent registre qui a été mis à la disposition du public pendant 33 jours consécutifs, du 26/2/18 au 30/3/18 de \_\_\_\_\_ heures \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ heures \_\_\_\_\_ de \_\_\_\_\_ heures \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ heures \_\_\_\_\_ de \_\_\_\_\_ heures \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ heures \_\_\_\_\_ de \_\_\_\_\_ heures \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ heures \_\_\_\_\_ aux horaires d'ouverture de la mairie de BEAUCHAMP

Les observations ont été consignées au registre par 2 personnes (pages N° 3 à N° 3).

En outre, j'ai reçu \_\_\_\_\_ lettres ou notes écrites qui sont annexées au présent registre :

1. - Lettre en date du 14 mars de M. Collectif Beauchamp  
de M. Préservation Vert Quartier  
Neuet Bruyère
2. - Lettre en date du 29 mars de M. association BARDE
3. - Lettre en date du 30 mars de M. M. PETIT, LIDEREAU,  
+ 28 Signataires LAFON et PIMONT
4. - Lettre en date du 30 mars de M. REBER Fabrice  
15 cité Castor à Beauchamp

Le commissaire enquêteur  
Nichel DEJARDIN



Le présent registre ainsi que les \_\_\_\_\_ pièces qui y sont annexées  
et le dossier d'enquête sont adressés par mes soins, le \_\_\_\_\_  
à M. \_\_\_\_\_

(Voir mention de clôture en page 17)